

Ordre du jour :

1. Les vélos à partager
2. Le projet de la poste
3. Le projet de la place communale, zone apaisée
4. Le tour de France
5. La collecte des ordures ménagères – déchets organiques
6. Vos questions

1, Les vélos à partager

Le projet devrait voir le jour début 2020, le projet évolue.

En pratique il s'agit de disposer de vélos électriques dans les différents quartiers de notre commune ainsi que dans certains lieux (gare, centre, points d'intérêt ...), le projet démarrera avec 40 vélos et 12 stations.

Ce projet a pour ambition d'encourager une autre mobilité et favoriser les déplacements intra-communaux.

Venir en voiture au centre ne doit plus être une nécessité. Encourager d'autres modes de déplacement c'est aussi encourager la réappropriation des rues par nos habitants.

C'est une première en Wallonie, d'où le soutien fort de la Province du Brabant Wallon pour créer un réseau en Brabant Wallon.

La commune va bénéficier d'un subside provincial en tant que projet pilote, avec Lasne et Rixensart, le projet a été initié par La Hulpe.

Une station centrale du réseau vélo sera à la gare. En fonction des besoins, les stations seront placées dans la commune. Le projet évoluera progressivement en fonction du budget.

Rappel une prime de 200 € est octroyé par la commune et la province à l'achat d'un vélo électrique.

Des pistes cyclables seront créées partout où c'est possible. Au niveau de la rue des Combattants, pour l'instant l'aménagement d'une piste cyclable n'est pas possible, cependant, elle pourrait être envisagée à plus long terme lorsque le parking de la poste sera construit.

2. La poste

Le projet dit « de la Poste » est une grande opportunité pour notre village. Un groupe de travail mis en place. L'ensemble des citoyens auront l'occasion de prendre connaissance des propositions et de se positionner afin que la commune puisse tenir compte également de leurs avis.

Ce projet est un projet de grande ampleur qui a pour ambition de fédérer l'ensemble du village et répondre à des besoins spécifiques (places de parking, logement, espace de convivialité, ...)

Le projet avance, le bâtiment acheté a été acheté par la Commune.

Il est important pour le centre du village, pour résoudre des problèmes tel le stationnement et pour stimuler les commerces. Nous devons travailler maintenant sur une autre mobilité, vu le nombre de véhicules, des objectifs de mobilité plus verte et collective s'imposent.

Nous avons aussi besoin de places à l'école communale qui compte de plus en plus d'enfants, L'école doit s'agrandir.

Nous avons également une réflexion sur le fait que la moyenne d'âge à La Hulpe est élevée, rajeunir population est nécessaire, pour ce faire, nous devons construire des logements à prix modérés pour les jeunes, les familles monoparentales (à louer et/ou à acheter).

La commune s'entoure de professionnels pour gérer ce projet avec elle, soutien de la régie des bâtiments provinciaux.

L'idée est de promouvoir les commerces, ex. prévoir des zones de parking en rue à durée limitée & à plus longue durée dans le parking > rotation du stationnement, prévoir du parking pour le personnel de l'école communale et pour les personnes qui reste la journée.

150 à 200 places, 1 étage pour parking permanent et 1 étage pour P de durée plus limitée.
Deux niveaux de parking en sous-sol.

Un bureau de poste restera à La Hulpe. La Commune doit les reloger. En réflexion.

Demi-tour de la poste restera.

Le projet comportera un espace convivial à l'avant, verdurisé (sous forme de placette).

3. La zone apaisée

- Appel à projet de la région : « Améliorer le cadre de vie des citoyens et augmenter l'attractivité des lieux de centralité de nos communes »
- Projet retenu le 20 mars 2018 : création d'une zone apaisée sur la place communale
- 150 000€ de subsides pour un budget total de 200 000€, chantier important
- Travaux doivent être terminés dans un délai de 10 mois au plus tard à partir de l'accord sur le projet définitif → Timing serré

Zone de circulation apaisée est un endroit où piéton est prioritaire.

L'avis des riverains, des habitants a été sollicité, les objectifs à court terme sont : parvis de l'église, rendre fontaine plus accueillante et améliorer les abords de la maison communale.

PHASE I - Travaux prévus en 2019 – tranche ferme

- Placement de bancs
- Aménagement d'une terrasse
- Remettre la fontaine dans son état d'origine
- 2 tilleuls à abattre
- Rampe PMR
- Verduriser, bacs à fleurs

1. Tranche ferme autour de la fontaine
2. 2 tranches conditionnelles à activer quand budget dispos.

Changement revêtement autour de l'église et de marquer l'entrée par un revêtement ou une bordure.

PHASE II : parvis de la maison communale, verduriser les abords et augmenter le nombre de places de parking.

4. Tour de France

Passer par La Hulpe 06 juillet, des quartiers seront fermés, les citoyens seront informés.

Le quartier du Bois des Dames sera entièrement fermé.

Il y aura des animations pour les familles au centre du village et un écran géant.

5. Collectes des ordures ménagères

Nouvelle collecte depuis le 01 mars 2019. Collecte en porte à porte de la fraction organique des ordures ménagères, c-à-d les restes de cuisine, les épluchures, les essuie-tout

Les sacs sont en vente dans les mêmes commerces que la vente des autres sacs et à la maison communale.

Pourquoi : pour faire maigrir sa poubelle tout-venants et recycler un maximum de déchets.

6. Vos questions

Dégradation de la plaine de jeux et nombreux déchets dans le parc du Bois des dames

La remise en état est planifiée en juillet dans le cadre de l'été solidaire, en partenariat avec des jeunes. Les éducateurs de rue passeront également pour sensibiliser les jeunes.

Nuisances sonores après 22h

La police a été contactée.

Manque de taille des bosquets

Le service technique le planifie.

Eclairage défectueux

Transmis au service des travaux

Refuge dans la zone boisée, et nombreux déchets

Transmis à la police.

Chiens non tenus en laisse > transmis à la police.

Poubelles de tri cassée près de la plaine de jeux

A remplacer, service des travaux.

Trottoirs absents, dangereux pour les piétons.

A charge du propriétaire, obligation + taille des haies, l'agent constatateur passera.

Piste cyclable vers Waterloo pas praticable, herbes folles, transmettre au SPW.

Grands panneaux publicitaires, est ce permis ? être attentif !

Panneaux de chantier, vérifier le règlement

Pas d'horaire d'arrêt de bus au Bois des Dames > interroger le TEC.

Demande de plus de navettes vers la gare en journée > à réfléchir pour le samedi en fonction du budget.

Réunion de quartier du Bois des Dames du 24 06 2019

Eclairage led Clos C. Bailly trop vif > Monsieur Dister entame une réflexion, le deuxième plan lumière va débiter.

Clos Bethune, Ave Roi Baudouin, 1 piquet gêne et est couché, > enlever en face du N°5.

Sentiers du parc boueux & beaucoup de feuilles > transmis pour entretien au service des travaux.